

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Date de publication : 23 OCT. 2023

Date de convocation : 28 septembre 2023
Date d'affichage : 28 septembre 2023

Séance du 12 octobre 2023

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 29
Nombre de voix exprimé : 37

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

Présents : Robert Tchobdrenovitch, Geneviève Jean, Jean-Marc Brabant, Catherine Serra, Jacques Natta, Séverine Maugan-Curnier, Alain Gouirand, Joëlle Richaud, Jean-Louis Robert, Alain de Villebonne, Mylène Garcin, Gregory Risbourg, Marc Duval, Valérie Grange, Marc Jaubert, Samantha Khalizoff, Alain Gueydon, François Bonnet, Brigitte Margaillan, Nicolas Salerno, Béatrice Paumier-Lallemand, Nathalie Le Bouc, Jean-Luc Borel (Présent de la délibération n°1 à la délibération n°6, absent à la délibération n°7, Présent de la délibération n°8 à la délibération n°24), Romain Brette (Présent de la délibération n°1 à la délibération n°6, absent de la délibération n°7 à la délibération n°8, Présent de la délibération n°9 à la délibération n°24), Franck Laroche, Richard Rouzet, Serge Robin, Brigitte Pascal-Freytag, Josiane Maurin,

Procurations de : Eve Maurel à Alain Gouirand, Josiane Panattoni à Jacques Natta, Emilie Bastie à Jean-Marc Brabant, Pierre Aubois à Geneviève Jean, Mariane Domeizel à Samantha Khalizoff, Rose-Marie Dumontier à Jean-Luc Borel, Bernadette Vitale à Robert Tchobdrenovitch, Jean-Paul Grouiller à Romain Brette

Absents et excusés : Géraud de Sabran Pontevès, Philippe Egg, Michel Partage, Anne-Marie Dauphin,

Madame Nathalie Le Bouc est nommée secrétaire de séance

Objet de la délibération n°2023-103
Attribution du marché - Etude de faisabilité carrière Mirabeau

Rapporteur : Jean-Marc Brabant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment son article R.2122-2 ;

Vu les statuts de COTELUB ;

COTELUB a publié, le 24 août, un avis d'appel public à la concurrence au BOAMP pour un marché relatif à la réalisation d'une étude faisabilité sur la carrière Le Capon à Mirabeau.

Ce marché n'est pas allotii.

A la date limite de remise des offres le 13 septembre 2023 à 12h00, aucune offre n'a été déposée.

Par conséquent, le caractère infructueux de cette consultation nécessite qu'elle soit déclarée sans suite.

En outre, en vertu des dispositions du Code de la commande publique, ce caractère infructueux offre la possibilité à COTELUB de mettre en œuvre une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- De déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité ;
- D'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables ;
- D'autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

- **De déclarer** la consultation sans suite pour cause d'infructuosité ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à mettre en œuvre une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

37 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Nathalie Le Bouc
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch
Président



The stamp contains the text "COMMUNAUTE TERRITORIALE DES LUBERON", "CCT", "VALID JUSQU'AU 31/12/2013", and "VALIDE JUSQU'AU 31/12/2013".